

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 25.

Samedi 24 Juin 1893.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE

**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs.

# LE BAUME RHUMAL

## CURES ET ATTESTATIONS

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques-unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du *Baume Rhumal* dans la guérison du *Rhume*, de la *Toux*, de la *Grippe*, de la *Bronchite*, de la *Coqueluche*, et de toutes les *Affections de la Gorge et des Poumons*.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les propriétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. Baridon, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Ste-Catherine, Montréal.

Monsieur. — J'ai fait usage de votre *Baume Rhumal* et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le Rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre

Juge M. C. DESNOYERS.

Cher Monsieur. — Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées, j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres, essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état : le *Baume Rhumal* a tout remis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agreez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LS. J. FRANÇOIS, Journaliste.

Monsieur. — Je me suis servi du *Baume Rhumal* pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et en peu de temps la guérison a été complète.

MDE TESTARD DE MONTIGNY.

Monsieur. — Je recommande votre *Baume Rhumal* comme étant une des meilleures préparations contre le Rhume. C'est pourquoi, je me fais un devoir de le recommander au public.

Je suis, Monsieur, votre humble serviteur,

F. D. MONGEON, Chirurgien-Dentiste, 116 rue St-Denis.

Monsieur. — Le *Baume Rhumal*, à ma connaissance, et d'après l'expérience que j'en ai eue dans un rhume obstiné est un des meilleurs remèdes qui existent contre les affections de la gorge et des poumons. Je ne saurais donc assez le recommander.

Votre très humble,

MME LOUIS BÉDARD, 109 rue St-Hubert.

Monsieur. — J'ai fait usage du *Baume Rhumal* qui m'a guéri une toux qui me tourmentait depuis longtemps, et c'est le seul remède qui empêche mon vieux beau-père de tousser. Je le recommande donc sans hésitation.

(Signé) JOSEPH VITU dit BÉLAIR.

Cher Monsieur. — Comme j'ai eu occasion de me servir du *Baume Rhumal* pour mon enfant qui souffrait d'un rhume opiniâtre, je dois vous dire que le soulagement produit par l'usage de ce remède a été des plus satisfaisant et que je me fais un devoir de le recommander au public.

Croyez-moi, Monsieur, votre obéissant

EUGÈNE PORTUGAIS, 1364, rue Ontario, Montréal.

# CAFE ET EPICES

**MARROTTE, LeBLANC & Cie**

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGE et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

**MARROTTE LEBLANC & CIE**

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

---

**NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE**

**ALBERT GAUTHIER**

(CI-DEVANT DE LA MAISON B. LANGTOT)  
IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

---

**VICTOR THERIAULT**

**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1899.

Spécialité, embaumer.

---

**NOUVELLE PUBLICATION !**

**"LA QUESTION OUVRIERE"**

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents  
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 "

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

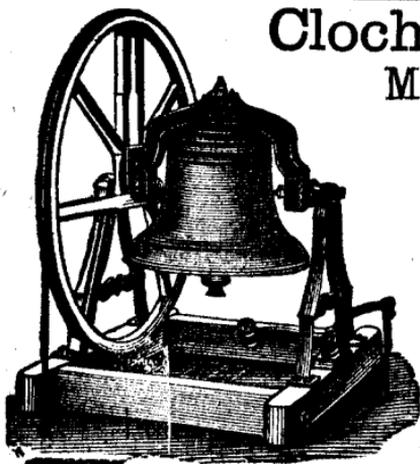
**Vin de Messe** approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

**Satisfaction garantie.** Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



## Cloches Pour Eglises

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Angl)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

déviées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

# LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminés.

50 Rue MCGILL, Montréal

## PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

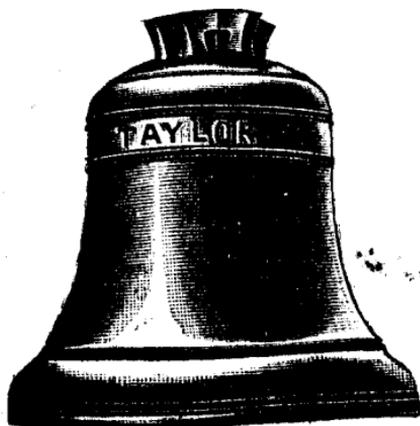
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FREERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.



## John Taylor & Cie

LAUGHBOROUGH, (Angleterre).

La PLUS GRANDE FONDERIE de CLOCHES  
EN ANGLETERRE

Representes par J. T. SCANLAN  
CHAMBRE No 502

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montréal

Catalogues et informations donnés sur  
demande.

**ARBOUR & LAPERLE**

**Imprimeurs - Relieurs**

**SONT MAINTENANT DEMENAGES**

**Au No 421, Rue St-Paul**

**MONTREAL.**

# PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

198 RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

(Bâtie de l'Orphelinat St-François Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues à Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

---

## COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A

L. A. AMOS, C. R.

• 17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

---

— LA —

## ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUTS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

---

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	26	JUIN	— St-Antoine de Lavaltrie.
MERCREDI	28	“	— St-Patrice de Sherington.
VENDREDI	30	“	— Visit. du Sault-au-Récollet.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	25	JUIN	— 5 P. S. Guill, A. d. (Sol. S. J.-B.)
LUNDI	26	“	— SS. Jean et Paul, MM., doub.
MARDI	27	“	— De l'Octave, sem.
MERCREDI	28	“	— <i>Jeûne</i> , S. Léon II, P. C., sem.
JEUDI	29	“	— SS. PIERRE et PAUL, Apôtres.
VENDREDI	30	“	— Comm. de S. Paul, d. maj.
SAMEDI	1	Juillet	— Oct. de S. Jean-Baptiste, d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 25. — Annonce de la solennité de SS. Pierre et Paul et du jeûne pour le samedi, 1 juillet.

**Cathédrale.** — Mercredi 28. Grand'messe à 7 heures, pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Jeudi 29. — Offices comme les dimanches.

**Notre-Dame.** — Dimanche 25. Grand'messe pontificale.

Mardi 27. — Service chanté par Mgr l'Archevêque.

**Nazareth.** — Dimanche 25. A 8½ heures, confirmation des italiens.

**Monastère des Franciscains.** — Dimanche 25. A 4 heures, bénédiction de la première pierre.

Dimanche 25. — Solennité du Titulaire de St-Jean-Baptiste à Montréal.

Dimanche 2 juillet. — Fête du Titulaire de la Visitation au Sault-au-Récollet et à l'Île Dupas.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési  
                  { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE MONTREAL

---

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 24 JUIN 1893. VOL. XXI, No 25

---

---

### SOMMAIRE :

I Cinquième dimanche après la Pentecôte. — II Le journalisme catholique. — III Décision importante concernant la manière d'imposer les scapulaires. — IV Les fêtes de l'Assomption. — V Dix jours chez les Sourdes-Muettes. — VI Chronique. — VII Aux prières.

---

### CINQUIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

---

« Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. » (S. Matth., V.)

I. L'Évangile nous parle de ceux d'entre les Israélites qui croyaient accomplir la loi de Moïse, en obéissant aux prescriptions littérales et en s'abstenant des actions défendues. Ils étaient donc justes selon la lettre de la loi. Mais cette justice extérieure ne pouvait les justifier devant Dieu, parce qu'elle ne chargeait pas le cœur et ne purifiait pas les intentions. L'homme, étant souillé par le péché originel, ne peut pas se justifier lui-même et par ses propres vertus. Il a besoin de Jésus-Christ, qui est seul juste, et qui, en nous communiquant ses mérites avec sa vie, transforme nos cœurs et y dépose les germes des œuvres de justice et de charité.

Unissons-nous donc, par une foi vive, à notre Sauveur Jésus-Christ qui nous rend capables de produire ce que la loi nous commande, et qui nous rend justes en nous appliquant sa propre justice.

II. La loi ancienne réglait les actions et la conduite extérieure ; la loi nouvelle règle la volonté et les actes intérieurs. La première

re était écrite sur la pierre ; la seconde est écrite par l'Esprit-Saint dans nos âmes, selon cette parole du prophète : « Le temps viendra où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël. J'imprimerai ma loi dans leurs âmes et je la graverai dans leurs cœurs (Jérém., XXXI). » Le juste de l'ancienne loi se glorifiait de ses vertus ; le juste de la loi nouvelle ne tire sa gloire que de Jésus-Christ ; il obéit par amour, tandis que le pharisien obéit par crainte. Or, la crainte est stérile ; l'amour seul est fécond en œuvres de grâces, et c'est pourquoi la justice procédant de l'amour doit être plus abondante que celle qui s'accomplit par la crainte.

Excitons-nous à aimer. Et comment n'aimerions-nous pas Celui qui est l'amour ? Le vrai amour accomplit la loi et se manifeste par une vie sainte.

---

## LE JOURNALISME CATHOLIQUE

---

### Troisième article.

Nous avons distingué, dans notre dernier article, deux classes de journaux catholiques. La première comprend tous ceux qui, *parfaitement* orthodoxes dans leurs principes, *sincèrement* soumis à leurs chefs spirituels, poursuivent cependant, avant tout, un but commercial, industriel ou politique. Cette presse, nous nous plaisons à le répéter, si elle comprend son devoir, si elle a le courage, l'honnêteté de l'accomplir, peut rendre d'immenses services, surtout dans un pays comme le nôtre. Mais ici, il est bon de le noter en passant, l'illusion est facile, la mauvaise foi possible. Un journal n'est pas catholique par le fait seul qu'il s'arroge cette qualité, et sonne de la trompette en se posant comme tel devant le public. « Moins de bruit, et plus de besogne, » dit le proverbe. C'est plus sage et plus sûr. Au reste, on juge de l'arbre à ses fruits, d'un homme à ses œuvres, d'un journal à son esprit.

La seconde classe est celle des revues et des journaux voués presque exclusivement aux intérêts de la grande cause catholique. Champions plus avancés de l'Eglise, les rédacteurs de ces feuilles courageuses se proposent la protection et la défense de ses droits, de ses prérogatives et de ses privilèges, de ses dogmes, de sa morale et de sa discipline, de son sacerdoce, de ses institutions et de ses œuvres. Ils lui apportent, aux heures de la lutte, un concours actif, intelligent, loyal, désintéressé, et la vengent des outrages, des calomnies, des sarcasmes de ses ennemis dont

ils réfutent les sophismes, renversent les théories impies, fausses ou malsaines, démasquent l'hypocrisie, déjouent les trames habilement ourdies, confondent l'audace, détruisent les espérances sacrilèges.

Même dans les jours de paix et d'apparente tranquillité, la presse catholique, telle que nous l'entendons ici, n'en poursuit pas moins son œuvre de propagande religieuse. L'ennemi se tait, il est vrai, il s'est même éloigné peut-être, mais ce n'est que pour un temps, *usque ad tempus*. (1). Il ne simule le sommeil et l'inaction, la fuite et la retraite que pour tromper et surprendre à l'improviste. Il faut donc surveiller ses moindres démarches, épier ses faits et gestes, prévoir ses ruses, au besoin, ses lâchetés et ses trahisons : c'est le rôle de la presse catholique. Il est nécessaire de conserver, d'affirmer, de faire grandir au sein des populations le respect envers l'autorité civile et religieuse, la fidélité aux traditions nationales, le culte du devoir : c'est le rôle de la presse catholique. Parfois les circonstances exigent un exposé net, précis, ferme des principales thèses du droit public de l'Eglise, ou encore des éclaircissements sur certains faits historiques mal compris, intentionnellement dénaturés par la haine et le fanatisme : c'est le rôle de la presse catholique. La morale publique est outragée par la diffusion des scandales les plus révoltants, ou la publication d'écrits corrupteurs, il faut la venger et la protéger pour l'avenir : c'est le rôle de la presse catholique. Donner des aperçus élevés sur les grandes questions économiques, ouvrières ou politiques, si vivement agitées dans notre siècle, calmer les passions populaires imprudemment soulevées aux jours d'effervescence et de troubles, enseigner aux classes pauvres, afin d'empêcher les révolutions et les grèves, la soumission aux desseins de la divine Providence et le respect d'un ordre voulu par Dieu : c'est le rôle de la presse catholique. Réfuter sans acrimonie et sans violence, mais aussi sans faiblesse et sans crainte, les journaux oublieux de leurs devoirs les plus sacrés, détourner le peuple de tout ce qui peut abaisser les caractères, avilir les âmes, séduire et corrompre les cœurs : c'est le rôle de la presse catholique. Enfin, pour nous servir d'un mot célèbre, souvent mal compris ou mal appliqué, être une « chaire ailée » c'est-à-dire continuer, dans les six jours de la semaine, l'œuvre commencée le dimanche par le prédicateur ; c'est le rôle de la presse catholique.

Eh bien ! ce journalisme, nous l'affirmons hautement, est utile, opportun, nécessaire à notre époque. C'est, pour les laïcs, non seulement un *droit*, mais un *devoir* de le fonder quand il n'existe pas, de l'encourager, de le soutenir, d'en assurer l'avenir, quand déjà ils le possèdent.

(1) Luc, IV, 13.

En cela, nous aimons mieux nous en rapporter au jugement de N. S. P. le Pape Léon XIII et à celui de l'épiscopat du monde entier, que de nous mettre à la remorque de gens par trop intéressés à poursuivre, sans être inquiétés, une ligne de conduite qui, pour ne pas mériter encore les censures de l'Eglise, est cependant gravement répréhensible, produit les plus fâcheux résultats, soulève la légitime indignation de tous les catholiques capables de saisir leurs pensées, de comprendre le but de leurs efforts.

On nous dira peut-être qu'une telle presse, nécessaire en Europe, à cause de l'état des esprits et des luttes incessantes de l'impiété, ne l'est pas dans notre pays, si complètement soumis aux lois disciplinaires et morales de l'Eglise, si profondément catholique dans ses idées, ses tendances, ses aspirations, sa vie sociale. Qui sait même si on ne trouve pas la chose inopportune, dangereuse à plus d'un point de vue ? Ce serait une erreur, une erreur inconcevable de la part de ceux que n'aveugle ni le préjugé, ni la passion, ni l'intérêt. Depuis quand doit-on attendre que toutes les troupes ennemies soient sur le territoire pour en repousser les avant-gardes ou en chasser les espions ? Lorsqu'un peuple est perverti, il est trop tard pour chercher à le sauver. Quand le mal a fait son œuvre, on peut le réparer dans une certaine mesure, jamais entièrement. Le proverbe demeurera toujours vrai : *Si vis pacem, para bellum*. Au reste, est-il bien vrai que nous jouissons à ce point de la paix et de la sécurité ? Est-il bien vrai qu'en signalant le danger, comme nous l'avons fait, nous ne soyons que des pessimistes qui croient apercevoir des points noirs, voire même des nuages, dans un ciel parfaitement serein ? Chers lecteurs, nous en appelons à votre jugement et à votre expérience.

Reprenez le cours des événements qui se sont succédés parmi nous depuis quelques années, comprenez les graves leçons qu'ils renferment. Ecoutez les craintes que ne peuvent s'empêcher d'exprimer des laïcs haut placés, et les moins susceptibles d'exagération ou de fanatisme. Cherchez la raison de ces tendances nouvelles qui percent, non sans faire connaître de légitimes inquiétudes. Voyez ces esprits inquiets, turbulents, parler de tout, se mêler de tout, désireux de tout réformer. Lisez chaque jour, page par page, colonne par colonne, nous dirons même ligne par ligne, certains journaux dont l'hypocrisie n'a d'égal que leur audacieuse réclame. Rendez-vous un compte exact des efforts faits en certains milieux, en certains cercles intimes, pour tromper les masses, fausser leurs opinions, affaiblir leur foi, détruire, si c'est possible, leur confiance dans le clergé national et leur dévouement

à nos institutions de charité et d'éducation, leur enlever, enfin, graduellement le respect de tout ce qu'elles ont respecté, l'amour de tout ce qu'elles ont aimé jusqu'à ce jour. Entendez les sarcasmes des impies venus de l'étranger pour insulter notre race, souiller les gloires les plus pures de notre passé, discréditer notre épiscopat, notre magistrature, nos hommes les plus intègres, renverser l'édifice élevé par nos pères. A les croire, le peuple canadien est un peuple avorté, un peuple sans progrès, sans éducation, sans liberté ; indignement exploité par les *calotins*, il croupit dans l'ignorance et l'absence presque complète de toute aspiration généreuse, de tout élan vers la civilisation moderne, il se fait l'esclave volontaire et stupide du despotisme clérical, la victime de l'amour effréné du luxe et des richesses que l'on reproche aux prêtres et aux communautés religieuses.

En faut-il davantage, chers lecteurs, pour nous justifier d'avoir commencé nos études sur le journalisme catholique par ces lignes qui résument parfaitement notre pensée ?

« Nous traversons des jours difficiles. Sans être pessimistes, nous avons raison d'interroger l'avenir et de demander avec anxiété ce qu'il nous réserve. L'orage, sans doute, n'est pas encore au-dessus de nos têtes, mais ne vous semble-t-il pas l'entendre gronder sourdement dans le lointain ? Les points noirs, qui montent à l'horizon, grossissent, s'accumulent et forment déjà presque des nuages menaçants. ne sont-ils pas propres à donner des craintes légitimes, et à faire prendre les mesures que dicte la prudence la plus élémentaire ? »

Concluons donc à l'opportunité, à la nécessité d'une presse franchement catholique. De toutes les œuvres de zèle, c'est la plus importante, la plus urgente.

Cette presse existe en France, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, et y fait, quoiqu'on en dise, un bien immense. Elle a existé, elle existe encore dans notre pays, et est appelée à jouer, parmi nous, un rôle bienfaisant si, toujours fidèle à sa délicate mission, elle sait en remplir les devoirs qu'il nous reste à exposer.

---

## DECISION IMPORTANTE

### Concernant la manière d'imposer les Scapulaires.

---

L'imposition des scapulaires, laquelle est requise essentiellement pour la validité de la réception, était souvent une occasion

d'embarras, parce que certaines coiffures empêchent de passer le scapulaire par-dessus la tête et de le faire retomber sur les deux épaules, et que toute autre manière d'imposer le scapulaire faisait justement craindre que l'admission ne fût invalide.

Aussi le décret suivant de la Sacrée Congrégation des Indulgences, qui déclare que la réception est valide quand on impose le scapulaire sur une seule épaule, sera reçu avec plaisir :

*Hodiernus Procurator Generalis Societatis Jesu sequentia dubia circa Scapularis Sacræ Congreg. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præpositæ exposuit :*

1. *Plures sacerdotes, qui benedicendi imponendique Scapularia facultate gaudent, ea uni tantum humero et non circa collum fidelium imponunt. Hic modus imponendi speciatim cum mulieribus et monialibus, quibus, ob capitis tegumentum, difficulter circa collum Scapularia imponi possunt, adhibetur.....*

*Quare, in his omnibus ut secure procedi possit, sequentia dubia solvenda proponit :*

1o *Utrum uni tantum humero, et non circa collum, Scapularis impositio valida sic nec ne ?.....*

*S. Congregatio..... rescripsit :*

*Ad 1um affirmative...*

(26 septembris 1892).

## LES FÊTES DE L'ASSOMPTION

Ces fêtes destinées à célébrer à la fois les noces d'or du digne curé de cette paroisse, M. F. Dorval, et le soixantième anniversaire de la fondation du collège, dont M. F. Dorval est le supérieur depuis plus de 27 ans, ont été des plus brillantes. Favorisées par un temps vraiment exceptionnel, un magnifique rayon de soleil entre deux orages, elles ont réuni, dans un même sentiment de reconnaissance et d'affection, les anciens et les nouveaux élèves du collège de l'Assomption et tous les habitants sans exception de cette belle paroisse.

La touchante devise du collège : *in amore fraternitatis* était devenue celle de tous les assistants de ces fêtes. L'étranger lui-même se sentait enveloppé par la chaude atmosphère d'affectueuse union qui animait cette foule de vieillards, d'hommes mûrs, de jeunes gens et d'enfants, tous faisant trêve à leurs sou-

cis, à leurs préoccupations, à leurs chagrins même, pour acclamer l'ancien prêtre, si modeste et si bienfaisant dont l'existence sacerdotale s'est vouée au progrès et au développement de sa paroisse et de son collège. Leurs intérêts sont aujourd'hui associés d'une manière si intime qu'on fêtait, avec le même enthousiasme, le curé plein de zèle pour le bien des âmes de ses paroissiens et le supérieur aimé de l'institution à laquelle l'Assomption doit sa prospérité.

Donner en détail le récit de ces trois jours nous est matériellement impossible, l'espace dont nous disposons étant forcément limité ; nous devons donc résumer brièvement les diverses phases de cette fête de famille. Fête de famille, c'est bien le mot exact, surtout en ajoutant qu'il s'agit d'une famille profondément et sincèrement catholique, sachant, en toutes circonstances, rendre à Dieu ce qui lui est dû.

Plus de 800 anciens élèves avaient répondu à l'appel qui leur était adressé au nom de leur chère *Alma Mater*.

L'arrivée à 5 heures du soir du vapeur « le Terrebonne » amenant la plupart d'entre eux, mardi, 13 Juin, à l'Assomption, a donné lieu à une manifestation touchante.

Tous les habitants de la petite ville étaient massés sur la place verdoyante au fond de laquelle se dresse l'Eglise ; au premier rang, les élèves du collège sous la conduite des professeurs ; au centre la fanfare de l'institution sous l'arc de triomphe portant cette inscription : Salut, Frères, le Jubilaire lui-même entouré d'un nombreux clergé et d'amis arrivés déjà ; au pied du débarcadère, un groupe de militaires tirant des feux de salves, auxquels répondait la fusillade d'une escouade placée sur l'autre rive de la rivière ; puis une foule considérable où les tons printaniers des toilettes claires jetaient un note gaie, la vraie note de la circonstance.

Les invités descendent du bateau, on se reconnaît, on échange de chaleureuses poignées de main. Le cortège se forme et se déroule, en un long défilé, pour gagner le collège, au milieu des rues pavoisées, enguirlandées, passant sous des arcs de triomphe, espacés de distance en distance. Le coup d'œil est ravissant et plein de charme. On fait bien les choses à l'Assomption, et ce serait manquer à toute justice que de ne pas mentionner le goût et l'attention délicate des habitants de cette petite ville, où pas une demeure n'avait son drapeau et sa couronne de lanternes vénitiennes.

Monseigneur l'archevêque de Montréal avait interrompu sa tournée épiscopale pour assister à ces fêtes et donner à M. le curé Dorval un nouveau témoignage de sympathie et d'estime.

Le soir du premier jour, les élèves du collège présentèrent à sa Grandeur une adresse pleine de sentiments respectueux. « Du fond de nos jeunes cœurs nous vous disons merci, et nous crions honneur et respect à vous, Monseigneur, aujourd'hui sujet aux attaques de l'iniquité. Nous avons foi en votre divin ministère. La victoire n'est-elle pas pour ceux qui combattent avec le ciel ? Cette lutte tournera à la gloire de la religion et au bien de la patrie. »

A ces paroles, Monseigneur répondit avec cette simplicité touchante qui donne tant de charme à ses discours :

« C'est avec peine que j'ai vu l'autorité de l'Eglise attaquée par des brebis égarées ; j'ai dû élever la voix pour obéir à un impérieux devoir. Ce n'était pas dans mon caractère, mais il me fallait préserver de la contamination le troupeau qui m'était confié. Ne nous appesantissons pas davantage sur ces tristesses. Songeons à la joie de ce beau jour, à la prospérité grandissante de cette maison, que je suis fier de posséder dans mon diocèse, et qui a donné tant de saints prêtres à l'Eglise, tant de citoyens utiles à notre pays. Cette institution fait des efforts considérables et heureux pour maintenir à un niveau élevé les études classiques : elle a réalisé déjà d'importantes améliorations : le nombre d'hommes éminents qu'elle a produits sont la meilleure preuve de la valeur de son enseignement. »

Monseigneur annonce, en terminant, qu'il nomme chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, M. le curé Dorval, à raison de ses longs et dévoués services. Cette nomination soulève d'unanimes applaudissements longtemps répétés. M. le juge Jetté et M. le chanoine Bourgeault, V. G., répondirent à l'adresse présentée au nom des jeunes élèves souhaitant la bienvenue à leurs anciens. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces deux allocutions. Dans la première, pleine de finesse, dite avec beaucoup d'esprit, d'une rare pureté de style, M. le juge Jetté, dont on ne peut dénier la compétence, proclame les bons effets de notre système actuel d'éducation. M. le Vicaire Général relève particulièrement l'honneur que doit éprouver le collège de l'Assomption de la belle manifestation dont il est l'objet en cette occasion.

La soirée se termina par la représentation bien rendue du fils de « Ganelon » adaptation pour les collèges classiques de la fille de Rolland par M. de Bornier, le nouvel académicien qui vient de succéder au regretté M. Marmier, ce sympathique ami du Canada.

\* \* \*

La seconde journée des fêtes jubilaires était ouverte par une magnifique cérémonie religieuse à l'Eglise de l'Assomption.

Tous les anciens élèves du collège, divisés par cours, chaque cours précédé de la bannière portant la devise adoptée par ce cours, formant ainsi un long défilé qui ne comprenait pas moins de 60 bannières, se rendirent, suivis des élèves actuels, à l'Eglise. C'était une belle et imposante procession. Des premiers cours, il n'y avait, comme on le comprend du reste, qu'un bien petit nombre de représentants.

La mort impitoyable a déjà frappé, a coups répétés, parmi ces premiers enfants de l'institution. Aussi avec quel bonheur, en contemple les survivants ; au premier rang M. Dorval, l'heureux jubilaire, souriant à cette belle fête dont il reporte modestement l'honneur à son aimé collège. Nous ne pouvons citer tous les noms des anciens élèves présents. L'institution a eu la bonne pensée de faire imprimer un annuaire très complet qui a demandé un long travail et de patientes recherches ; grâce à cet annuaire on peut suivre, cours par cours, la marche progressive de ce collège, le nombre croissant de ses élèves.

Monseigneur officiait pontificalement, ayant M. le Grand Vicaire Bourgeault, comme prêtre assistant, MM. les chanoines Martin, et Moreau, comme diacres d'honneur. MM. G. Lesage, curé de Chambly et N. R. Piché, curé de Lachine, tous deux chanoines honoraires remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. MM. les chanoines Vaillant, Dorval et Proulx, assistaient parés au chœur. Le sermon a été donné par M. le chanoine Archambeault, un ancien élève du collège de l'Assomption, un des enfants de cette petite ville.

La *Semaine Religieuse*, dans son supplément donne *in extenso* le texte de ce sermon.

L'office pontifical était des plus imposants dans la vaste église parfaitement décorée de l'Assomption et les chants du chœur, qui a très bien interprété la messe du deuxième ton, avaient un caractère religieux qu'il nous est agréable de louer sans restriction.

et dont l'honneur revient aux exécutants si bien conduits par M. de la Durantaye et M. l'abbé P. Bédard, curé de St-Constant.

Après la messe, le banquet, donné dans la grande salle de récréation du collège, réunissait plus de sept cent convives qui ont salué l'entrée de Monseigneur l'archevêque par une triple salve d'applaudissements.

A la fin du repas, M. le juge Jetté propose de se concerter pour offrir un témoignage de sympathie aux directeurs de leur cher collège, proposition qui est appuyée par M. Laurier.

Le résultat a été admirable et montre quel esprit anime les élèves de l'Assomption : il montre surtout quels sacrifices le clergé est prêt à s'imposer pour donner à nos collèges classiques le moyen de répondre aux exigences croissantes des études actuelles. Cette souscription volontaire s'est élevée au chiffre presque incroyable de 42,000 piastres. Il est juste d'observer que quelques-uns de ces dons ne doivent être versés qu'au décès du souscripteur, mais ils n'en sont pas moins acquis à l'institution.

Voilà un grand et bel exemple sur l'importance duquel nous ne saurions trop appeler l'attention et qui mérite la plus entière et la plus vive reconnaissance.

Dans l'après-midi de cette seconde journée des fêtes, on célèbre à la salle académique les noces d'or de M. le curé Dorval. C'est à lui qu'on présente des adresses, au nom des élèves actuels du collège et aussi des anciens élèves. Les sentiments de ces derniers sont très heureusement traduits par M. Piché, curé de Lachine, qui fait un saisissant tableau des bienfaits et de la modestie du jubilaire, et par M. Augé qui rappelle tout ce que l'institution de l'Assomption doit au zèle éclairé de son supérieur. La réponse émue de M. Dorval est accueillie par des bravos frénétiques ; ce qui ressort de cette réponse, c'est la modestie admirable de ce bienfaiteur de l'Assomption.

La soirée était consacrée à la Convention des anciens élèves, pour nous servir de l'expression consacrée. MM. Amédée Marsan, C. Pelletier, M. P., M. le chanoine Moreau, aumônier de nos zouaves canadiens, et enfin l'hon. W. Laurier font à l'envi l'éloge du supérieur du collège de l'Assomption, et celui de l'institution même. Tous exaltent leur *Alma Mater*. S'il y a des lacunes à regretter, comme celle relative à l'enseignement de l'anglais, signalée par M. Laurier, on doit dire qu'il y a été déjà apporté remède. Les orateurs se déclarent tous partisans de l'éducation des collèges

classiques, nécessaires pour maintenir le niveau des études et former les élèves aux professions libérales. C'est à la même occasion que souscrivent MM. G. Lesage, C. Caisse, et L. Tarte qui ont également pris la parole.

Pendant toute la soirée, la ville de l'Assomption était brillamment illuminée, et un feu d'artifice, complètement indispensable de ce genre de fêtes, était tiré à la grande satisfaction des nombreux spectateurs accourus pour y assister.

\* \* \*

Le programme du lendemain, jeudi, avait un intérêt tout particulier pour les anciens élèves de l'Assomption. C'est le jour du pique-nique au « bois. » Quels souvenirs ne réveillent pas chez un enfant de cette maison les belles allées du bois, ses ombrages rafraichissants, la clairière où l'on a fait tant de parties amusantes ! Le déjeuner en plein air, avec l'imprévu de ce repas champêtre, les plaisanteries qui se croisent, tout rappelle ces bonnes heures de la jeunesse insouciante qu'on aime tant à revivre quand on arrive à un certain âge. Aussi, les visiteurs du bois sont en grand nombre. Il y a peu de manquants à ce joyeux pique-nique qu'animent la plus franche gaieté, et la plus cordiale fraternité.

Quelques pièces de poésies, furent lues aux applaudissements de l'assistance; par MM. les abbés A. Dugas, A. Tranchemontagne, et le notaire Maryand ; M. Marion, M. P. P., évoqua aussi d'une manière charmante, le souvenir des temps passés.

Mais il faut retourner à l'Assomption et se séparer. La plupart des anciens élèves reprennent le bateau et sur la rive où l'on saluait les arrivants, on échange les adieux; adieux ou mieux « au revoir » car on espère bien revenir ensemble à ce collège aimé, où l'on a passé les premières années de sa jeunesse, où l'on a puisé l'instruction qui forme le cœur et développe l'esprit, où l'on a reçu les grands enseignements de la foi catholique.

Aussi tous s'empressent de remercier le vice-supérieur du collège, M. Légaré, son aide dévoué M. Villeneuve, économiste, M. Bérard, préfet des études, M. Pauzé, directeur des élèves, M. Guilbaut, et tous les professeurs, en un mot, qui faisaient les honneurs de la maison avec tant de gracieuseté et de bonne humeur, malgré les fatigues d'une semblable réception. Car il faut penser à tout, prévoir mille détails, organiser les chambres, les repas, les représentations. Tout a marché à merveille, sans

qu'on puisse se douter au prix de quels soucis cet ordre admirable a été obtenu.

Tel est le résumé bien incomplet des fêtes de l'Assomption qui méritent une mention spéciale à raison d'abord du vénéré prêtre qui à tant fait pour sa paroisse et son collège, a raison ensuite du bel exemple d'union donné par les anciens élèves de l'Assomption, toujours prêts à témoigner leur reconnaissance à leur *Alma Mater*.

---

## DIX JOURS CHEZ LES SOURDES-MUETTES

---

La religion chrétienne ne cesse de prouver au monde sa source divine par son admirable sollicitude pour les infortunés ; depuis dix-neuf siècles, ses annales ne sont-elles pas l'histoire de cette charité qui jailli du cœur de l'Homme-Dieu, et se déverse en flots de lumière et d'amour sur les petits, les pauvres et les malheureux ?

Nous croyons y ajouter une page intéressante en rapportant ce qui s'est passé la semaine dernière à l'Institution des Sourdes-Muettes à Montréal.

Comme l'on sait, un bon nombre des élèves de cette Institution, après qu'elles y ont reçu toute l'instruction et l'éducation religieuse dont elles sont susceptibles, retournent dans le monde et trop souvent, hélas ! elles sont exposées à y oublier bien vite les connaissances religieuses et les principes chrétiens que des âmes dévouées leur ont inculquées au prix de si grands sacrifices. Pauvres enfants ! au milieu des travaux, des épreuves, des tentations et des écueils qui sont leur partage, comme au reste, celui de l'humanité, elles n'ont point, pour s'éclairer et se soutenir, les avis, les instructions, les exhortations, les retraites que les pasteurs donnent à l'église au reste du troupeau ! Aussi depuis longtemps, les religieuses qui dirigent l'Institution entretenaient un désir : celui de pouvoir réunir leurs anciennes élèves dispersées et pendant quelques jours de mission renouveler leurs notions religieuses et ranimer leur piété.

L'occasion favorable s'est présentée : la semaine dernière à l'appel chaleureux de leur *Alma Mater* qui leur offrait gratuitement l'hospitalité et des prix réduits sur les voies de transport, les Sourdes-Muettes sont accourues au

nombre de 115 de divers points du Canada et des États-Unis.

Pendant les premiers jours, elles ont revu tout l'ensemble de la doctrine chrétienne, ensuite elles ont retrempé leurs âmes dans les exercices salutaires d'une retraite régulière ; elles se sont réjouies en voyant que combien de cœurs généreux se dévouent encore à leur bonheur ; elles ont vu Mgr l'Archevêque de Montréal, malgré les fatigues de ses courses pastorales venir les bénir et leur témoigner sa paternelle sympathie ; elles ont vu la supérieure générale des sœurs de la Providence les assurer par sa présence de sa maternelle sollicitude.

Aussi, chose consolante ! elles ont vraiment apprécié la grâce que Dieu leur donnait, et en dépit de la fatigue et de la chaleur, elles ont été, tout le temps, admirables d'entrain, de docilité, d'application et de piété. Puis comme le voyageur qui s'éloigne à regret de l'oasis et reprend courageusement sa marche dans le désert, elles sont retournées dans le monde, l'âme rafraîchie et fortifiée, et bénissant la Providence qui veille sur les infortunés.

Cette réunion, nous en sommes certains, réjouira les nombreux amis des pauvres Sourdes-Muettes.

## CHRONIQUE

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, M. l'abbé P. F. Dorval, V. F., supérieur du collège de l'Assomption, a été nommé chanoine honoraire de la Cathédrale.

\* \* \* Voici le temps des vacances arrivé. Après les mois de travail, quelques jours de repos sont les bienvenus. Ils sont nécessaires, mais pour bien jouir de ce repos, de la liberté succédant à la discipline du collège, de la vie de famille remplaçant les obligations scolaires, il faut que les jeunes élèves n'oublient pas les bons exemples et les hautes leçons qui leur ont été donnés. L'élève pendant les vacances a le devoir de maintenir la réputation de l'institution à laquelle il appartient. Il est un soldat, et, à ce titre, il doit avoir le respect de son uniforme.

\* \* \* La distribution des prix au collège Bourget de Rigaud, diocèse de Valleyfield, a eu lieu lundi soir dans cette jolie petite ville. Mgr Emond présidait cette cérémonie qui avait attiré un très grand nombre de membres du clergé et de parents et amis des élèves de ce beau collège.

Une pièce comique bien jouée, des exercices de callesthénique exécutés avec précision, des cantates ont accompagné la distribu-

tion des prix, remarquable par l'importance des sommes remises aux élèves les plus méritants, et provenant de bienfaiteurs généreux.

Sa Grandeur a félicité maîtres et élèves de leurs travaux et donné à ceux-ci d'excellents conseils sur la bonne tenue qu'ils devaient avoir dans leurs familles et sur l'affection et l'obéissance dont ils étaient tenus à entourer leurs parents pour les récompenser des sacrifices que ceux-ci s'imposaient. Le supérieur général de l'ordre des clercs St-Viateur, le Rév. P. Lajoie, qui a été appelé à cette haute dignité, il y a quelques années, par cette communauté dont le siège est en France, à Vourles près de Lyon, assistait à la séance. Nous saluons avec joie son passage parmi nous, et nous nous félicitons de voir un canadien à la tête d'une aussi belle communauté.

\* \* Le R. P. Resther, S. J., mort à l'hôpital Général de Québec, le 16 du courant, était né à Montréal le 26 août 1823.

Il fut ordonné prêtre par Mgr Gaulin, le 19 décembre 1846, et invité par Mgr Bourget à exercer son ministère à la Pointe St-Charles, parmi les malheureuses victimes du typhus. Le fléau a failli l'emporter lui-même. A l'automne de 1847, il fut nommé curé de St-Jean Chrysostôme, puis transféré à la cure de St-Gregoire-le Grand en 1850, à celle de St-Hyacinthe en 1852 et à celle de St-Athanase en 1858. Ramené à St-Hyacinthe en 1860 par Mgr Joseph Larocque, il retourna à St-Athanase en 1863, et y resta jusqu'en 1866, époque de son entrée au noviciat des Jésuites.

Dans les premiers jours de janvier 1889, ses supérieurs l'envoyèrent à la résidence de Québec. Quelques mois après son arrivée, il était devenu tout à fait impotent, au point de ne pouvoir plus sortir de sa chambre sans être porté.

Craignant d'être à charge à ses frères dans une maison où il n'y a ni infirmerie, ni garde-malade, il se fit transporter à l'Hôpital Général. C'est là qu'il a passé les trois dernières années de sa vie, acceptant avec résignation la solitude à laquelle Dieu le condamnait. Il acheva dans ce long et pénible sacrifice de se détacher tout à fait des choses de la terre et quand la mort est venue, elle l'a trouvé prêt.

\* \* On nous apprend la mort du Rév. Anthime Payette, arrivée le 11 courant, à Little Falls, Minnesota, E. U. ; il était âgé de 68 ans. Retiré du saint ministère, il y a quelques années seulement, il demeurerait près du couvent des sœurs Franciscaines, à la fondation duquel il avait largement contribué par ses dons et par ses conseils. Ancien élève du collège de l'Assomption, il se préparait à venir aux grandes fêtes des noces d'or du supérieur de ce collège, lorsque Dieu l'a rappelé à lui.

\* \* La Rose d'or, que Léon XIII a déjà envoyée pendant son pontificat à LL. MM. la Reine-Régente d'Espagne et la Reine Amélie de Portugal, ainsi que, lors de l'abolition de l'esclavage au Brésil, à S. A. I. la comtesse d'Eu, a été destinée cette année par Sa Sainteté à S. M. la Reine des Belges.

A l'origine, la Rose d'or n'était qu'une simple fleur, montée sur sa tige ; plus tard, on émaila les pétales d'incarnat. Puis l'émail fut supprimé et on plaça au milieu un rubis. Il paraît qu'à dater de Sixte IV, on groupa autour de la rose principale des fleurs plus petites, des feuilles qui en firent une sorte de bouquet. On plaça le bouquet sur un piédestal ou sur un petit vase d'or. La valeur du présent varie de huit onces d'or à huit livres de ce métal, sans compter les pierres précieuses et les diamants que l'on y joignait pour imiter les insectes brillants et les gouttelettes de rosée qui se posent sur les fleurs.

Le Pape l'a bénie dans la chapelle privée.

Le baron de Whitalla, ministre de Belgique près le Saint-Siège, assistait à la cérémonie.

Monseigneur Nicocera a quitté immédiatement Rome pour se rendre à Bruxelles afin de remettre à la reine le cadeau papal.

La Cérémonie a eu lieu le vendredi, 2 juin, dans la salle de Marbre du palais de Bruxelles.

« Au fond de la salle un autel avait été dressé qui se détachait sur un opulent massif de plantes et de fleurs. A la gauche des assistants, près de l'autel, se trouvait la tribune de la famille royale, dont le centre était occupé par LL. MM. le Roi et la Reine.

« La cérémonie a commencé par la sainte messe. Mgr Nasadi Bontife, nonce apostolique, officiait, assisté de Mgr Celli et de Mgr Simon, aumônier de la Cour.

« Après la messe, Mgr Nicocera donna lecture d'un bref du Souverain-Pontife et d'une lettre de S. S. Léon XIII à la Reine. C'est Sa Majesté qui rompit le cachet de cette lettre écrite, comme le bref, en latin.

« Puis eut lieu la cérémonie liturgique relative à la Rose d'Or. Après les prières d'usage, la Reine quitta sa place et se dirigea vers l'autel où le Nonce présenta à Sa Majesté la Rose d'Or qu'elle baisa. Une prière fut encore dite et la cérémonie fut terminée. »

Cette rose d'or a une forme élancée et des plus élégantes, rehaussée par l'éclat des pierres précieuses qui en ornent les boutons et les pétales, sous lesquelles est placé le baume, symbole des vertus que ce présent est destiné à honorer.

La tige de cette rose d'or s'élève du milieu d'un vase également d'or, en style du XVe siècle, tout ciselé de beaux dessins en relief. Au pied du vase, sur une plaque d'or poli, est gravée la dédicace en ces termes :

*Mariæ. Henricæ. Belgarvm. Reginæ. Rosam. Avream. Leo. XIII. Pontifex. Maximvs. D. D. D. Anno. MDCCCXCIII.*

Le vase et la rose sont renfermés dans un bel étui de noyer, orné au centre des armes pontificales.

\* \* Mgr Combes, évêque de Constantine, vient d'être nommé primat de Carthage.

Le nouvel Archevêque est né à Marseille, dans le diocèse de Carcassonne, le 29 septembre 1839.

Il fut nommé, par décret du 17 février 1881, évêque de Constantine, où il succédait à Mgr Gillard, également ancien vicaire général de l'Archevêque d'Alger, et mort cinq jours avant d'avoir pris possession de son siège.

C'est dans le Consistoire du 13 mai 1881 que Mgr Combes fut préconisé. Son sacre eut lieu à Hippone, le 9 octobre de la même année, le jour même où fut posée la première pierre de la basilique de Saint-Augustin, pour la reconstruction de laquelle Mgr Combes a tant fait.

---

## AUX PRIERES

Le R. P. Félix Véniard. C. S. C.

Le R. Père Resther, S. J. 1

M. l'abbé Anthime Payette.

Sr Ste M. Sulpice, née M. Amélie Lamothe, de la C. N. D.

Sr Marie de St Tabien, née Joséphine Marcotte, des sœurs de Ste Croix et des Sept Douleurs.

Madame Auguste Leblanc.

Agapit Charbonneau.

Catherine Austin, Montréal.

---

## ARGENT A PRETER A 5%

Les fabriques et communautés religieuses qui ont besoin d'argent pourront s'adresser à M. Ant. Robert à l'archevêché de Montréal, qui doit recevoir prochainement des capitaux assez considérables à placer.

---

## EXPOSITION DE CHICAGO

### Maison de pension pour ecclésiastiques

### Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame. Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

**S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.**

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

**25c et 50c le FLACON.**

### CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,

Votre dévoué et obligé,

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacôniste et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

# **IMPRESSIONS ET RELIURES**

**DE TOUTES SORTES**

**EXECUTEES PROMPTEMENT ET A BAS PRIX**

**CHENZ**

**ARBOUR & LAPERLE**

**421, RUE ST-PAUL, Montreal.**

# ARCENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

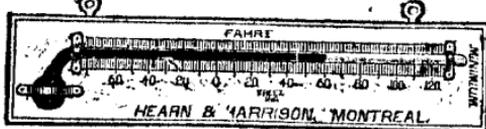
Boîte 1907, Montréal.



CATALOGUES GRATIS

HEARN & HARRISON

1640-1642



RUE NOTRE-DAME

Montréal.

# JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz  
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - MONTREAL.

# LAPRÉS & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360 - RUE ST - DENIS - 360

COIN ONTARIO,

M. J. N. LAPRÉS, était autrefois de la maison W. Notman & Fils.  
Portraits à l'Huile, au Crayon, Pastel, etc., agrandis d'après de petites photographies.

Téléphone 7283.



**CASTLE & FILS**  
VITREUX D'EGLISE...  
GRISAILLE ET MOSAIC  
PERSONNAGES ET TAB-  
LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
EGLISE, STE. THERESE P. Q.  
" BUCKINGHAM P. Q.  
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
COUVENTS DU SACRE CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
ET PLUSIEURS AUTRES

**20, rue Université, Montréal.**

**La BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes  
les économies depuis une piastre  
en montant, et la BANQUE  
paie quatre pour cent sur ces  
dépôts.

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**

ARCHITECTURE — PEINTURE

**DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et  
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**No 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

**HARMONIUM** : neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin  
à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**STANDARD**

**LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1826.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. **W. M. RAMSAY, gérant.**

MAISON FONDÉE EN 1848  
**OWEN MCGARVEY & FILS**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
**MEUBLES DE TOUTES SORTES**  
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

---

**H. A. PEARSON & CIE**

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

---

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

**VIN DE MESSE** qualité supérieure

**HUILE D'OLIVE**

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

---

**JOS. ROBERT & FILS**

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,  
MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :

'BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 578 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

---

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390. Rue St-Jacques, 390.

---

**HENRY & N. E. HAMILTON**

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

# L'Alliance Nationale

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

## EXECUTIF

—0—

S. G. Mgr ED.-C. FABRE,  
*Président Honoraire.*  
H. LAPORTE,  
*Président Gén.*  
J. M. WILSON,  
*Vice-Président Gén.*  
L. J. D. PAPINEAU,  
*Secrétaire Gén.*  
A. ST-CYR,  
*Trésorier Gén.*  
T. CYPHOT,  
*Médecin en chef.*



## EXECUTIF

—0—

S. BEAUDIN, C. R.,  
*Aviseur Légal*  
A. C. DÉCARY, *Directeur.*  
J. R. SAVIGNAC, "  
JOSEPH CONTANT, "  
N. E. HAMILTON, "  
L. C. RIVARD, "

Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRANCE ; pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

Le but de cette nouvelle Société de Bienfaisance est ainsi résumé dans les Statuts :

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale ;

Pour parvenir à cette fin, l'association adopte les moyens suivants :

- 1o Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leur famille et leurs héritiers ;
- 2o Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;
- 3o Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité canadienne-française ;
- 4o Créer des caisses locales, chargées de donner des secours aux membres malades de l'association qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;
- 5o Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

- (a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;
- (b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;
- (c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres aux choix du sociétaire) ;
- (d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

Les contributions sont acquittées d'après un taux qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la Société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

Capital souscrit par les Fondateurs, \$10,000.

Bureau principal de l'ALLIANCE NATIONALE

No 80, RUE ST-JACQUES, Montréal.

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.**

**CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.**

**PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.**

**CASQUES, Etc., Etc., Etc.**

**LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.**

**CATARRHE NASAL**  
**CORYZA** ( Rhume de cer-  
 veau ), **OZÈNE**, **PUNAISIE**,  
 ( Plaiteur du Nez ) etc.

**GUERIS PAR LE**

**Baume Catarrhal**

**DR NEY**

Le grand remède français

**Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier**  
 Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROYVALLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-  
 tus curatives de votre excellent BAUME CA-  
 TARRHAL du Dr NEY. Je souffrais depuis  
 plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,  
 pour la guérison duquel j'avais employé sans  
 succès un Baume Nasal réputé très efficace en  
 pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai  
 le BAUME CATARRHAL du Dr NEY. Il m'y  
 a eu quelques jours que j'en fais usage et la  
 maladie me parait déjà en pleine voie de gué-  
 rison."  
 Votre bien dévoué etc.  
 J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Prenez par la maille sur récépissé du phar-  
 macien.

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROYVALLE, Chimiste**  
**JOLIETTE, P. Q.**

**CHOLERA !**

Prévenez cette TERRIBLE MALA-  
 DIE en vous procurant de suite

**L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY**

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ori-  
 nement le caractère grave du Choléra,  
 souvent des conséquences fâcheuses, si elle  
 est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE  
 du Dr NEY arrêtent à son début ce ma-  
 lade redoutable.

M. A. Cassavant, pharmacien, aux Écar-  
 ques, vérifieur qui suit :

M. L. ROYVALLE,  
 Monsieur et Cher Confrère,  
 J'ai l'honneur de vous adresser en faveur  
 de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que  
 vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître  
 au public canadien. Voilà plus de dix ans que  
 je suis dans la Pharmacie en différentes localités  
 aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité  
 que je ne connais pas de préparation qui ait  
 donné autant de satisfaction que l'ANTICHO-  
 LÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir  
 cette excellente préparation employée dans un  
 foule de cas et toujours avec le plus grand suc-  
 cès. D'après mon expérience, c'est véritable-  
 ment le spécifique par excellence contre le Cho-  
 léra et la Diarrhée. Bien à vous.

A. D. CASAVANT, Pharmacien  
 Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROYVALLE, Chimiste**  
**JOLIETTE, P. Q.**